

MINISTERE DE LA JUSTICE

Antananarivo, le 24 février 2017



LE MINISTRE

-----

N°            - MJ/SP/17

**Objet : Déclaration d'engagement**

Nous, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice:

- Conscient des engagements pris par Madagascar et des efforts déployés par l'Etat malagasy pour contribuer à des actions de sauvegarde de nos ressources naturelles ;
- Conscient de la place importante qu'occupe notre potentiel forestier pour le développement durable de notre pays ;
- Conscient des enjeux de la corruption à Madagascar et de ses impacts néfastes sur la dégradation environnementale;
- Conscient du rôle sacrosaint du Ministère de la Justice quant à la promotion de la justice environnementale aux fins de préserver notre immense capital naturel ;
- Déterminé à poursuivre et à renforcer la collaboration avec la Société Civile ainsi que les divers acteurs et parties prenantes dans la lutte contre la corruption, surtout en matière de gestion des ressources naturelles.

Nous assumons la responsabilité qui nous incombe de nous saisir de cette occasion pour raffermir notre engagement à promouvoir la justice, combattre la corruption en synergie avec les parties prenantes pour des actions plus efficaces et responsables.

Ainsi, face à la situation alarmante actuelle, nous nous engageons à poursuivre nos efforts en concrétisant les mesures suivantes dans des délais raisonnables :

- 1. Enclencher le processus inclusif d'élaboration de la politique pénale en matière environnementale**
- 2. Initier une réflexion inclusive concernant la motivation des décisions de justice rendues en matière environnementale**
- 3. Contribuer à la mise en place et à l'opérationnalisation des Pôles Anti-Corruption**

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice